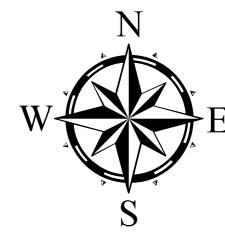


Commune de Bourg-St-Pierre
1946 BOURG-ST-PIERRE



ZONES DE PROTECTION DES SOURCES

PLAN DES ZONES DE PROTECTION SOUMIS A APPROBATION PAR LE CHEF DU DTEE

Zones de protection des sources S1, S2 et S3 et captage d'intérêt public de Menouye

ECHELLE(S)	1:5'000	Modification(s)	Dessinateur(s)	Verifié
		DATE	INITIALES	INITIALES
DATE	Mars 2013	DESSINATEUR	IFR	
N° DOSSIER	0119	N° PLAN	0119.ZPS.03	

Légende

Zones de protection soumises à approbation

- zone de protection S1
- zone de protection S2
- zone de protection S3

Autres

- Cadastre et numéro de parcelle

Captages (source ou pompage)

- captage d'intérêt public



BUREAU DE TRAVAUX ET D'ETUDES EN ENVIRONNEMENT SA

MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE
ENVIRONNEMENT AEROPORTUAIRE
INGENIERIE DE L'ENVIRONNEMENT
EDUCATION - INFORMATION
ECOLOGIE APPLIQUEE

Valais : Route de Rive-Haute 25 - CH - 1945 LIDDES tél : 027 783'33'70
Genève : Voie-des-Traz 20 - Case postale 1152 - CH - 1211 Genève 5 tél : 022 791'07'81
Fax : 027 783'33'77 * E-mail : info@bureauatee.com

L'administration communale de Bourg-St-Pierre certifie que le présent plan, mise à l'enquête publique par insertion au bulletin officiel du et affichage, a été déposé au greffe communal du au pour y être consulté.

, le

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Président

Sceau communal

Secrétaire

HOMOLOGUE PAR LE CONSEIL D'ETAT
EN SEANCE DU
DROIT DU SCEAU : FR.

L'ATTESTE :

LE CHANCELIER D'ETAT